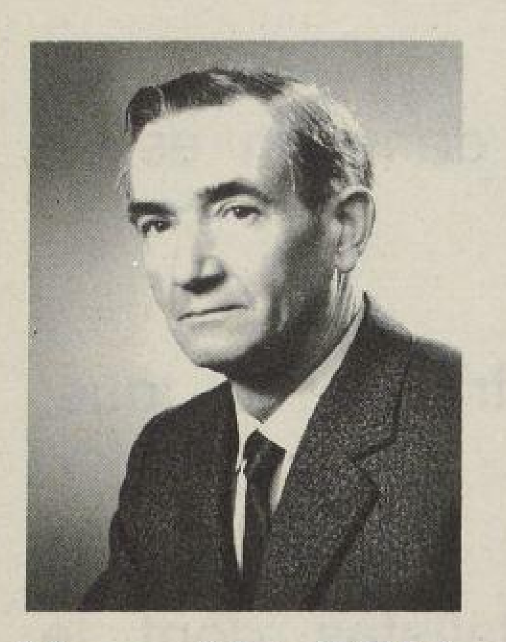
Département des Côtes-du Nord — 1re Circonscription Saint-Brieuc



Yves LE FOLL
Maire de Saint-Brieuc
Conseiller général

Élections législatives de mars 1973

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 11 MARS

Électrices, Électeurs,

Je remercie très vivement les **19016** électrices et électeurs qui m'ont accordé leurs suffrages au premier tour, me plaçant en tête des candidats de Gauche.

Je remercie également **Edouard Quemper** et **Michel Requiem** de leurs désistements en ma faveur, désistements qui me valent l'honneur de rester, au second tour, le candidat unique de toutes les forces populaires de notre circonscription.

Le 11 mars, le choix sera donc clair

D'un côté, M. Charles, dont tous les votes ont cautionné une politique qui a favorisé les privilèges d'une minorité au détriment de la population laborieuse, des personnes âgées, des handicapés, et qui a condamné la Bretagne au sous-emploi, aux bas salaires et à l'exode permanent **de ses jeunes.**

De l'autre, LE CANDIDAT DE LA GAUCHE, que je représente et qui rassemblera dimanche **les voix de tous ceux qui exigent pour les travailleurs plus de justice sociale et plus de dignité.**

Si chacun fait son devoir, la victoire est assurée

Ensuite, avec votre appui, je continuerai à défendre, dans un esprit unitaire, une politique qui aura pour but de :

-- **répartir plus équitablement** le revenu produit par le travail de tous, en consacrant l'effort essentiel aux plus défavorisés ;

-- **libérer notre économie** de l'emprise des trusts capitalistes dont le profit est le seul objectif (et qui écrasent les artisans et les petits commerçants comme les autres travailleurs) ;

-- **décentraliser le pouvoir** dans l'Etat et les entreprises ;

-- **donner à la Bretagne** (industrie, agriculture, pêche) les moyens d'une **expansion satisfaisante** dans le respect de sa **personnalité.**

Pour une grande victoire de la gauche ! pas d'abstentions !

Yves LE FOLL
Maire de Saint-Brieuc,
Conseiller général

Eugène GUÉNO
Cultivateur
Maire de Langueux

● **DÉCLARATION COMMUNE**

Les Fédérations des Côtes-du-Nord du P.S.U., du P.C.F., du P.S. se sont rencontrées le 5 mars. Elles enregistrent avec satisfaction le recul des forces réactionnaires dans le département des Côtes-du-Nord, recul qui met la Gauche en position de vaincre dans quatre circonscriptions.

Elles ont conclu un accord de désistement réciproque en faveur du candidat de Gauche le mieux placé au premier tour.

Elles appellent leurs militants et sympathisants à soutenir activement les candidats unique de la Gauche :

1re circonscription SAINT-BRIEUC : **Yves LE FOLL.**

2e circonscription DINAN : **Charles JOSSELIN.**

4e circonscription GUINGAMP : **François LEIZOUR.**

5e circonscription LANNION-PAIMPOL : **Jean LE LAGADEC.**

Depuis plusieurs années la Bretagne n'est représentée au Parlement par aucun élu de Gauche. Cette fois elle peut en avoir quatre dans le seul département des Côtes-du-Nord. Les Fédérations estiment qu'il faut tout mettre en œuvre pour que cette possibilité devienne une réalité.
Fédérations du Parti Socialiste Unifié, Parti Communiste Français, Parti Socialiste.

IMPRIMERIE MODERNE - 22 - SAINT-BRIEUC